



Conditions de motos à louer

Nouvelle-Zélande

CONDITIONS DU CONTRAT DE LOCATION DE MOTO

Conditions d'utilisation des motos en location :

- La personne qui loue une moto devra, au moment où elle fait la réservation de la location, assurer qu'elle détient le permis de conduire de la catégorie correspondante.
- Pour les tours, il existe une grande flotte de motos à la disposition des clients, pour qu'ils puissent choisir le modèle de moto qu'ils préfèrent. L'entreprise se réserve le droit de remplacer le modèle choisi par le client, dans des cas de force majeure.
- Avant et après la location, CdB et la personne qui loue la moto devront rédiger et signer ensemble un rapport sur l'état de la moto. Au moment où on lui remet la moto le client devra déposer 1000,- € en effectif ou par carte de crédit.
- La personne qui loue la moto est consciente des risques relatifs à cette activité et il les assume.
- Avec la réservation, il assume qu'il va être le seul conducteur de la moto louée et qu'il sait qu'il n'est pas permis de laisser la moto à, ou l'échanger contre celles, de tierces personnes ou avec d'autres clients sans la permission de CdB.
- Chaque personne qui loue une moto s'engage à respecter le code de la route en vigueur, à respecter l'environnement, à éviter d'endommager la nature et de déranger sans besoin les habitants et les personnes qu'ils rencontreront au long de la route. L'entreprise se réserve le droit de retirer la moto si ces conditions ne sont pas remplies.
- La personne qui loue la moto déclare, du fait de faire la réservation, qu'elle assume les risques de l'activité et libère CdB de tout type de responsabilité, même en cas d'accident.
- Si on loue des motos de tiers, les conditions imposées par ces derniers seront valides.

Conditions générales:

- La non-conformité d'une quelconque des parties de ces conditions n'affectera en rien la conformité légale du reste de celles-ci
- Toute clause complémentaire exprimée verbalement requiert, pour être effective, être confirmée par écrit par l'organisateur.
- Le droit de modification des services et des prix est réservé, ainsi que celui de la rectification d'erreurs, faute d'imprimerie ou erreurs de calcul, à condition que ces modifications, compte tenu de leur sens et objectif, ainsi que des coûts dans le cadre du contrat de l'organisation, paraissent raisonnables pour le participant ou, à condition que les circonstances non contraires de la part de l'organisateur (par exemple, une altération importante du taux de change de devises), les rendent nécessaires. Toutes les données indiquées dans ce prospectus seront publiques, excepté les licences légales ou administratives.

La juridiction compétente sera celle du domicile commercial de l'organisateur.

Organisateur :

Sauf mention contraire, l'organisateur sera :

Christoph Del Bondio (CdB)
C/ Can Caló, 38
17830 Mieres
Girona
Espagne